



## AVIS PUBLIC

### AVIS PUBLIC SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL

Avis public est, par la présente donnée par Antoine Audet, directeur général et greffier-trésorier de la Ville de Carleton-sur-Mer, que le conseil municipal tiendra une séance extraordinaire le 25 juin 2025 à 9h à la salle Lavoie-St-Laurent de l'hôtel de ville, située au 629, boul. Perron.

Au cours de cette séance, les délibérations du conseil porteront uniquement sur les points suivants :

**Lecture et acceptation de l'ordre du jour**

**Périodes de commentaires et de questions portant sur les sujets de l'ordre du jour**

**Dossiers de l'urbanisme**

Entente relative à la fourniture du personnel technique de la FMQ –  
Autorisation de signature

Règlement 2025-502 modifiant le règlement 2009-155 sur le zonage  
par le retrait de l'usage « yourtes flottantes » comme usage  
spécifiquement autorisé dans la zone 251-Cn - Adoption

Demande de PIIA Paysage – 236, rue de la Montagne (lots 3 547 821  
et 3 547 823)

**Dossiers du développement économique et tourisme**

Confirmation de financement de la Ville de Carleton-sur-Mer pour le  
projet de parc de l'OTJ

**Dossiers des travaux publics**

Dépenses admissibles au programme de la taxe sur l'essence et de la  
contribution du Québec (TECQ) 2019-2023

**Prochaine séance**

**Autres sujets**

**Tour de table du conseil**

**Période de commentaires et de questions**

**La levée de la séance**

Donné à Carleton-sur-Mer, le 20 juin 2025

Antoine Audet  
Directeur général et greffier-trésorier